



LES 13EMES FLORALIES INTERNATIONALES AU MANOIR DE LA CHABOTTERIE EN VENDEE

DU LUNDI 20 AU MARDI 21 MAI 2024

LUNDI 20 MAI 2024 :

RDV 5H45 Piscine de Kerlan Vian 47 avenue des Oiseaux – QUIMPER / Départ du car à 6H00.



Arrivée vers 10h00 en direction de la 13^{ème} édition des Florales internationales qui met en valeur le végétal dans sa grande diversité et originalité à travers des créations et mises en scène paysagères et florales organisée au Domaine de la Chabotterie à Saint Sulpice-le-Verdon dans un cadre bucolique, hors du commun et au charme indéniable.

Cette édition, en clin d'œil à l'actualité 2024, année de l'organisation des Jeux Olympiques de Paris pour la 1^{ère} fois depuis 100 ans, déclinera le thème « Jeux de fleurs » autour de 5 thématiques : jeux d'eau, de l'enfance, de l'esprit, de plantes et de l'effort. Les visiteurs pourront déambuler librement sur le

site afin de découvrir, à leur rythme, l'ensemble des présentations.

Déjeuner et dîner inclus sur le site.

A 20h30, spectacle Lyriade Florale d'une durée de 1h30.

A la fin du spectacle, route vers votre hôtel 3* à la Roche Sur Yon pour la nuit.

MARDI 21 MAI 2024 :

Petit déjeuner, visite guidée de la ville de la Roche Sur Yon.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, visite du potager extraordinaire à la Roche Sur Yon.
Route pour le retour vers Quimper



TARIF : 288 € par personne – Base 40 personnes

Notre prix comprend :

- Le transport en autocar de grand tourisme, sièges inclinables, toilette et vidéo
- L'hébergement en hôtel 2, en chambre double ou twin à La Roche Sur Yon
- Le déjeuner et le diner du jour 1 (entrée, plat, dessert, ¼ vin et café) sur site des Floralties
- Le spectacle nocturne
- Les visites et entrées mentionnées au programme le jour 2
- Le déjeuner au restaurant en centre-ville de la roche sur Yon le jour 2 (entrée, plat, dessert, ¼ vin et café)
- L'assurance assistance, rapatriement, annulation, bagages
- Taxe de séjour

Notre prix ne comprend pas :

- Le supplément chambre individuelle : 40 € par nuit et par personne
- Les dépenses personnelles